

Élections Législatives du 23 Juin 1968

2me Circonscription de Rochefort-Courçon

Albert BIGNON

Candidat d'Union pour la Défense de la République

Electrices, Electeurs,

Des évènements dramatiques ont agité notre Pays pendant ces derniers jours.

Partie de Nanterre, dans les milieux estudiantins, l'insurrection gagna Paris, puis l'ensemble de la France.

Les Français, et aussi les étrangers, qui admiraient notre étonnant redressement survenu depuis 1958, ont été frappés de stupeur. Sauf, bien entendu les "Maoistes" et les Anarchistes puissamment organisés dans l'ombre, et qui furent à l'origine de la subversion. Le Parti Communiste de son côté, monta dans le train en marche, et organisa "l'affaire".

C'est pourquoi vous avez pu voir le drapeau rouge de la révolution et le drapeau noir de l'anarchie flotter sur nos usines occupées et sur certains bâtiment publics...

Paralysé par la grève générale, démoralisé par la violence et les incendies, notre pays était au bord de la guerre civile.

C'est alors que le 30 Mai, s'éleva, une fois de plus, la grande voix du Libérateur de la Patrie.

Certains avec quelle angoisse ! avaient craint qu'il n'abandonnât le pouvoir. D'autres le disaient en fuite.

Le Général de Gaulle, l'homme des tempêtes, fut fidèle au mandat que le peuple lui avait donné. Il nous dit qu'il resterait à son poste et qu'il conservait comme Premier Ministre Georges POMPIDOU dont chacun avait pu apprécier en ces tragiques circonstances, la valeur et le sang froid. Il dit aussi que **dans la légalité républicaine**, il barrerait la route aux factieux et aux politiciens professionnels que le pays avait mis au "rancard" et qui se faisaient les complices de l'Emeute.

Et le Président de la République décida de dissoudre l'Assemblée Nationale, conformément à l'article 12 de la Constitution. **Il donna ainsi la parole au Peuple de France.**

Si bien que c'est à vous, éléctrices et électeurs d'être aujourd'hui les arbitres et de décider du sort du pays.

Vous aurez donc à choisir le 23 Juin entre l'ordre et la pagaïe, entre la République et le Communisme et ses Alliés. Entre d'une part de Gaulle et Pompidou, et d'autre part Waldeck Rochet et Mitterand — la haine, son complice. CECI EST CAPITAL.

Les questions économiques essentielles,

Cependant, s'agissant d'une élection législative. je ne voudrais pas qu'on m'accusât d'éluder certains problèmes particulièrement aigus, qui se sont posés depuis la consultation éléctorale de l'An dernier.

Agriculteurs

Souvenez-vous de l'œuvre législative immense, faite en votre faveur par les **élus de la Ve République :** sécurité sociale, retraite vieillesse IVD, aide à l'aménagement des exploitations, calamités agricoles, enseignement agricole, élevage etc...

En 1967, on vous avait dit que le Général de Gaulle avait "torpillé" le marché Commun agricole. Vous vous êtes aperçus depuis que ce n'était qu'une imbécile calomnie. Bien au contraire, vous savez maintenant que son attitude énergique a **sauvé à l'époque les intérêts de l'agriculture Française.**

Les 27, 28 et 29 Mai derniers, à Bruxelles, le gouvernement de la Ve République a fait admettre à nos partenaires la thèse soutenue par nos organisations agricoles pour ce qui concerne le prix du lait et de la viande.



Au moment où l'agriculture française va avoir à se battre pour ne pas faire les frais des augmentations de revenu des autres catégories de Travailleurs, il importe qu'elle sache qu'elle sera assurée du soutien d'un gouvernement fort, qui par l'intermédiaire d'Edgar Faure a su jusqu'ici défendre l'essentiel.

Rochefortaises et Rochefortais !

Sud-Aviation

Depuis très longtemps j'avais multiplié les démarches pour le maintien à Rochefort d'une usine dont l'existence était menacée depuis 20 ans. A la suite d'incidents bien connus des Rochefortais, cette menace s'est précisée en Novembre dernier. La fermeture de l'usine était décidée. Je suis donc intervenu à nouveau à plusieurs reprises, et j'ai obtenu le 23 Janvier 1968, de M. MESSMER Ministre des Armées, puis le 25 Janvier de M. PAPON, Directeur général de Sud-Aviation le principe du maintien de l'Usine avec un potentiel de 400 ouvriers à la fin de 1968. C'était là un résultat positif et celà d'autant plus que j'espérais que les années prochaines avec le nouveau plan de charge de Sud Aviation (construction en série de Concorde, puis de l'Airbus) un apport nouveau de travail aurait été confié à Rochefort, ce qui aurait entrainé de nouveaux embauchages

A la faveur des récents évènements, une promesse semble avoir été faite de maintenir l'usine avec son potentiel du 1er Juin Il ne s'agit là, de toute évidence, que d'une décision temporaire, qu'il me faudra tacher de rendre définitive.

En attendant, j'ai déjà obtenu de Marcel Dassault la promesse qu'il donnera du travail à notre usine.

Ecole Technique de l'Air

En Août dernier le Commandement militaire avait pris la décision de transférer à Evreux, dans une base devenue vacante par le départ des troupes américaines, l'Ecole technique de l'Air de Rochefort.

Cette décision était catastrophique pour l'économie de Rochefort et de sa région (je vous rappelle a ce sujet que les militaires mettent chaque année 6 milliards d'A. F. de leur solde dans le commerce local)

A ma demande pressante, Monsieur le Ministre des Armées a rapporté la décision. Bien plus, comme les installations actuelles de la Base-Ecole étaient vétustes et devaient être abandonnées, il a décidé la construction sur la rive gauche de la Charente d'une Base moderne (ce qui donnera du travail pendant 4 ans à nos ouvriers du Bâtiment) **ainsi que l'installation d'une piste de 2400 m.**

Cette piste permettra l'aménagement d'un aéroport civil. Ainsi Rochefort deviendra la plaque tournante du tourisme régional

Voila le travail que j'ai accompli. Je vous laisse le soin de l'apprécier comme vous avez pu apprécier il y a 2 ans, les résultats que j'avais obtenus pour la construction du nouveau Pont de Martrou.

Zone industrielle de Rochefort

La Zone Industrielle de Rochefort, pour laquelle je n'ai cessé d'intervenir, a fait l'objet d'une décision du Ministre de l'Equipement et du Logement en date du 14 Mai 1968. Un prêt de 820.000 fr. est accordé et permet dès maintenant à la ville de réaliser cet important équipement.

D'autre part les terrains de l'Ancien Arsenal vont être concédés prochainement à la Chambre de Commerce, comme l'a déclaré le Ministre des Armées lors de son audience du 2 Mai.

Ainsi, se trouvera désormais en place l'infrastructure, qui permettra l'implantation à Rochefort de nouvelles usines (ce que tout le monde désire et particulièrement moi-même) tandis que le centre de formation professionnelle accélérée, qui double le nombre de ses places, formera la main-d'œuvre nécessaire.

Citoyennes et Citoyens

Depuis un an que vous m'avez réélu, j'ai eu l'occasion d'intervenir soit sous forme de questions, écrites soit à la Tribune de l'Assemblée Nationale pour les Anciens Combattants, les Pensionnés, les Retraités civils et militaires, les Fonctionnaires, les Sous-Officiers et Officiers Mariniers, les Agriculteurs, les Commerçants et les Ostréiculteurs.

TOUT CELA EST BIEN CONNU DE VOUS.

En terminant, je voudrais vous dire – et **particulièrement aux jeunes et aux personnes âgées,** – que la leçon des derniers évènements ne sera pas perdue.

Certaines revendications – et en particulier celles concernant la réforme de l'Université et celles concernant la participation des Travailleurs à la marche et au profit des entreprises (seul moyen pratique d'améliorer leur situation matérielle) vont être étudiées par le Président de la République lui-même, qui proposera les réformes nécessaires.

Nous pouvons sur ce point lui faire confiance.

Mais il ne pourra le faire – ainsi qu'il l'a dit dans sa déclaration du 7 Juin, **QUE DANS LA MESURE OU VOTRE APPROBATION ET VOTRE CONCOURS SERONT MASSIFS LE 23 JUIN.**

Ainsi la République et la Liberté seront sauvées, avec le Progrès, l'Indépendance et la Paix.

VIVE LA RÉGION DE L'AUNIS
VIVE LA RÉPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE

ALBERT BIGNON

Député sortant - Conseiller général - Vice Président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées . Président de l'Amicale des Parlementaires Anciens Combattants

Suppléant

Jean-Guy BRANGER

Professeur à l'École de Laiterie de Surgères

IMPRIMERIE GUIREAU 17-ROCHEFORT